

Soutien à l'adaptation des logements du parc social

CARSAT Centre Ouest

La CARSAT Centre Ouest met en place un dispositif de soutien en faveur des Bailleurs sociaux.

OBJECTIFS

Ce dispositif vise à lutter contre l'isolement des personnes âgées, contribuer au bien vivre ensemble et favoriser le développements de solutions d'habitat adaptés aux besoins liés au vieillissement.

LES DÉCRYPTAGES

APPELS À PROJET

ACTIONS ÉLIGIBLES

L'aide octroyée permet le financement de travaux tels que :

- création ou élargissement d'ouverture
- menuiseries
- création modification d'équipements sanitaires et robinetterie
- climatisation, peintures revêtements de sol
- ascenseur
- installation de main courantes
- barre d'appui
- poignées de rappel des portes
- extension de la surface des logements
- renforcement de la sécurité...

En sont exclu :

- les travaux de toiture/charpente
- menuiseries extérieurs
- ravalement
- traitement spécifiques (amiante, radon...)

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉS

Sont éligibles :

- les logements individuels en habitat diffus
- les logements occupés par les personnes qui remplissent la double condition d'être retraité et âgé d'au moins 55 ans
- les travaux qui ne sont pas du ressort du bailleur social au regard de ses obligations légales.

FINANCEMENT

Le montant maximal **2 500€ par logement** (réalisation des travaux et installation d'éventuelles aides techniques).

DÉLAI DE RÉPONSE

- 31/03/2022
- 30/06/2022

CONTACT

appelaprojetlvc@carsat-centreouest.fr

[>>> Découvrir l'AAP <<<](#)